



AGRAFLORA ORGANICS INTERNATIONAL INC.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

AgraFlora Organics annonce la signature d'une lettre d'intention non contraignante pour la commercialisation et la distribution de CBD et entame des discussions avec l'un des plus importants détaillants en alimentation au Canada dans le but d'obtenir une couverture à l'échelle nationale pour ses propres marques de produits de CBD ainsi que pour des marques privées

Vancouver, Colombie-Britannique / 1^{er} août 2019 – AgraFlora Organics International Inc. (« AgraFlora » ou la « Société ») (CSE: AGRA) (Frankfurt: PU31) (OTCPK: AGFAF), une société internationale de cannabis diversifiée et axée sur la croissance, est heureuse d'annoncer que la Société a signé une lettre d'intention non contraignante (« lettre d'intention »), datée du 31 juillet 2019, et a entamé des discussions avec l'un des plus importants détaillants en alimentation au Canada (le « détaillant canadien »).

La lettre d'intention s'appuie sur des relations préexistantes d'approvisionnement et de distribution qui pourrait renforcer les UGS actuelles non imprégnées de CBD de la Société, qui bénéficient déjà d'un espace dans les magasins du détaillant canadien à travers le pays. Le partenaire d'AgraFlora dans cette coentreprise fût créé il y a près d'un siècle et est devenu le plus important fabricant de tranches de fruits en Amérique du Nord, fournissant des produits à plus de 20 000 sites en Amérique du Nord.

Le détaillant canadien possède plusieurs magasins d'un océan à l'autre, qui opèrent sous diverses bannières renommées. Selon les termes de la lettre d'intention, AgraFlora et le détaillant canadien concluront un accord d'approvisionnement et de consultation (le « contrat »), selon lequel AgraFlora fournira au détaillant canadien une gamme de produits de consommation emballés à base de CBD.

Brandon Boddy, PDG d'AgraFlora, a déclaré: « Suite à une longue évaluation du marché canadien du cannabis, ainsi que des réglementations associées à Santé Canada, nous sommes ravis d'annoncer que ce grand détaillant canadien en alimentation a choisi AgraFlora comme partenaire potentiel pour la commercialisation et la distribution du CBD, en raison de nos actifs, de notre capital humain et de nos capacités de fabrication.

Avec nos processus de fabrication évolutifs, étayés par des dépenses importantes en immobilisation relativement à la propriété, l'usine et l'équipement, les divisions distinctes d'AgraFlora seront bien placées pour répondre à la demande prévue pour la prochaine génération de produits de consommation infusés de cannabinoïdes.

Ce détaillant canadien semble être le partenaire idéal pour AgraFlora dans notre quête pour obtenir un espace de stockage important pour notre gamme innovante de produits cosmétiques, de produits comestibles et de boissons à base de cannabinoïde. Ce partenariat proposé avec l'un des détaillants de produits alimentaires les plus respectables et les plus influents du Canada servira de tête de pont pour la conquête de parts de marché considérables.»

La lettre d'intention prévoit la création et l'approvisionnement en produits imprégnés de CBD et/ou dérivés d'huile de chanvre d'AgraFlora parmi les différentes bannières du détaillant canadien, y compris, mais sans s'y limiter:

- des produits comestibles;
- des cosmétiques;
- des boissons;
- des produits de performance à base de CBD; et,
- des produits pour animaux de compagnie.

Au cours des quatre derniers trimestres, AgraFlora a continué de déployer une stratégie d'acquisition d'entreprise ambitieuse, en regroupant avec succès un portefeuille diversifié d'actifs de cannabis intégrés verticalement et de partenariats avec l'industrie. La Société dispose désormais d'un portefeuille d'activités en aval de produits de consommation courants contenant des cannabinoïdes, de partenariats, de licences exclusives et d'exposition à des actifs importants.

À Propos d'AgraFlora Organics International Inc.

AgraFlora Organics International Inc. est une société internationale de cannabis diversifiée et axée sur la croissance. Elle possède une installation de culture intérieure à London, en Ontario, et est un partenaire dans la coentreprise Propagation Service Canada qui détient un vaste complexe de serres de 2 200 000 pieds carrés à Delta, en Colombie-Britannique. AgraFlora a réussi à créer de la valeur pour ses actionnaires et cherche activement d'autres occasions à saisir au sein de l'industrie du cannabis. Pour plus d'informations, veuillez consulter le site : www.agraflora.com

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Brandon Boddy
PDG & président
T: (604) 682-2928

Pour plus d'informations:

AgraFlora Organics International Inc.
Tim McNulty
E: ir@agraflora.com
T: (800) 783-6056

Pour communication en français d'AgraFlora:
Remy Scalabrini, Maricom Inc.
E: rs@maricom.ca
T: (888) 585-MARI

Le CSE et le fournisseur de services d'information n'ont pas examiné le présent communiqué et n'assument aucune responsabilité quant à son exactitude ou sa pertinence.

Mise en garde concernant les informations prospectives

À l'exception des déclarations de faits historiques, le présent communiqué contient certaines "informations prospectives" au sens de la législation sur les valeurs mobilières applicable. Les informations prospectives sont souvent caractérisées par des mots telles que "planifier", "s'attendre", "projeter", "avoir l'intention de", "croire", "anticiper", "estimer" et d'autres mots similaires, ou des déclarations indiquant que certains événements ou conditions "peut" ou "sera" se produire. Les déclarations prospectives sont basées sur les opinions et estimations à la date à laquelle elles sont formulées et sont soumises à une variété de risques et d'incertitudes et à d'autres facteurs qui pourraient entraîner des écarts importants entre les événements ou résultats réels et ceux anticipés dans les déclarations prospectives. déclarations incluant, sans toutefois s'y limiter, les retards ou les incertitudes concernant les approbations réglementaires, y compris celle du CST. Les informations prospectives

comportent des incertitudes, notamment des facteurs indépendants de la volonté de la Société. Rien ne garantit que les plans commerciaux concernant AgraFlora Organics décrits dans le présent communiqué de presse entreront en vigueur aux conditions et dans le délai décrit dans le présent document. La société n'assume aucune obligation de mettre à jour les informations prospectives si la situation, les estimations ou les opinions de la direction devaient changer, sauf si la loi l'exige. Le lecteur est invité à ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives. Des informations supplémentaires identifiant les risques et les incertitudes pouvant affecter les résultats financiers figurent dans les documents que la société a déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières, disponibles à l'adresse www.sedar.com.